



maltraitance d'un adolescent de 16 ans

Par **louna33**, le **08/08/2009** à **14:25**

Bonjour.

Voilà j'ai 24 ans et je suis l'aîné d'une sœur de 22 ans et d'un frère de 16 ans.

Mes parents n'ont jamais été mariés et sont aujourd'hui séparés.

Moi et ma sœur étant majeures nous ne vivons avec aucun d'eux nous avons notre propre vie, logement et travail.

Mais voilà mon frère de 16 ans vit avec mon père seulement c'est un enfant extrêmement malheureux car mon père ne pouvant subvenir correctement à ses besoins, mon frère souffre beaucoup ils vivent dans un appartement insalubre de 10m² qui n'a pas aux normes de sécurité il n'y a pas de chambre seulement des matelas posés sur le sol d'une mezzanine AUCUNE INTIMITÉ, mon frère n'a pas habillé correctement et en hiver il souffre du froid j'ai aussi appris qu'au lycée il ne mange pas au self car mon père ne peut payer donc mon frère ne mange pas forcément à sa guise.

Le lycée de mon frère se trouve à 1 heure de route de chez lui ce qui fait qu'il rentre très tard à la maison le soir en plus de cela il doit aller faire les courses pour mon père, faire le ménage et parfois a mangé ce qui lui laisse très peu de temps pour faire ses devoirs et de ce fait son travail scolaire peu présent se fait ressentir sur ses notes et font de lui un mauvais élève.

À savoir aussi que mon père est un homme peu convenable dans le sens que même s'il aime son fils il est incapable de s'occuper de lui correctement sans oublier qu'à une période de sa vie il était alcoolique et nous a fait subir des violences heureusement mon père ayant toujours souhaité un fils mon frère a pas connu de violences physiques.

Du côté de ma mère elle a refait sa vie elle est maintenant pacsée à un homme et s'occupe très peu de mon frère ayant été une femme battue et n'ayant pas désiré mon frère, elle le voit 2 fois par mois pour avoir bonne conscience mais c'est tout j'ai essayé de la convaincre de prendre mon frère à sa charge chez elle pour le protégé de mon père mais elle retarde ce moment car elle ne souhaite pas s'occuper de lui mais elle refuse de l'avouer clairement.

Seulement moi je ne supporte plus la situation dans laquelle vit mon petit frère il est malheureux personne et ne se soucie de lui.

Je voudrais donc savoir s'il me serait possible d'en avoir la charge vu que mon père est inapte à s'en occuper ou poussé ma mère à prendre ses droits parentaux au sérieux et s'occuper de son fils.

Mais si aucun de mes deux parents ne peuvent ou veulent s'occuper de mon frère puis je moi le faire ?

Et bénéficie d'une aide financière?

Doit-il se faire émanciper?

Comment cela va-t-il ce passé au niveau des papiers administratifs et surtout que dois-je faire?

Je refuse pour le bien-être de mon frère que cette situation perdure je suis prête à faire tout mon possible pour qu'il puisse bénéficier d'une autre vie alors pouvez me renseigner et

m'aider rapidement?

Merci a vous cordialement.